

La sécurité alimentaire des pays du Golfe contrariée par la guerre au Soudan

Djamel BELAID Décembre 2025

Fin mai 2025, une cargaison d'aide alimentaire américaine arrive à Port Soudan. Le Soudan, auparavant exportateur agricole connaît aujourd'hui la famine. En cause, la guerre civile qui dévaste le pays. Une situation qui contrarie la stratégie des pays du Golfe dont les Emirats arabes unis (EAU) qui ont massivement investi au Soudan. Les ressources du Soudan en terres agricoles et eau attirent les convoitises.

Dès mai 2023, Tuta Hussein Ali¹ allait jusqu'à faire remarquer qu'une « guerre prolongée au Soudan pourrait mettre en péril la sécurité alimentaire du Golfe ».

La production locale remplacée par l'externalisation

« Donnez-moi les moyens de l'agriculture et je vous donnerai en retour une civilisation. » Dès 1946, Zayed ben Sultan Al-Nahyan, à l'origine de la création des EAU rappelait l'importance de l'agriculture dans ces contrées arides.

Aujourd'hui, la demande des pays du Golfe en céréales, produits animaux et aliments pour bétail reste élevée et est exclusivement couverte par l'importation. La demande en produits laitiers en particulier est liée à un modèle alimentaire occidental et une forte présence d'expatriés comme c'est le cas à Dubaï. Aussi, ces pays ont développé de méga-fermes laitières : Al Maraï en Arabie saoudite, Baladna au Qatar et Al Rawabi aux Emirats. En décembre 2023, le site spécialisé Dairy global estimait ce cheptel à 350 000 vaches dont 50 000 aux seuls Emirats. Une production de lait qui repose entièrement sur des fourrages importés.

Le souhait de l'Arabie saoudite et des EAU de faire « fleurir le désert » date des années 1970 ; il s'est vite heurté à l'épuisement des nappes locales d'eau souterraine. Dès 2016, en Arabie saoudite les autorités décrètent l'interdiction progressive des cultures fourragères.

De leur côté, les EAU annoncent² en 2005 « que l'achat de production domestique de fourrage va cesser au profit d'un approvisionnement de l'étranger ». Depuis, l'Abu Dhabi Food Control Authority, a confié à des firmes émiraties l'importation de fourrages. Al Dahra, créée en 1995, fournit plus de 50 % des quantités importées.

¹ Tuta Hussein Ali. Lengthy war in Sudan could jeopardise Gulf food security. Arabian Gulf Business Insight. 4 Mai 2023.

² Matthieu Brun. Produire et se nourrir dans les monarchies du Golfe. Une économie politique des approvisionnements agricoles et alimentaires. Revue internationale des études du développement. 2019/1 N° 237

Cette politique d'externalisation agricole est facilitée par la proximité du Soudan. De 2001 à 2022, on assiste à une véritable ruée vers les terres soudanaises. Les surfaces de luzerne passent de 24 000 à près de 120 000 hectares analyse³ l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Outre le Soudan, les EAU ont investi en Égypte, Pakistan, Namibie, Vietnam, Serbie, Roumanie, Amérique du Nord et du Sud et Australie.

La partition du Soudan en 2011 et la perte consécutive des revenus pétroliers puis les sanctions contre le président Omar Al Bashir ont créé un contexte favorable aux investissements venus des pays du Golfe. Ils participent au financement de la construction de 4 barrages sur le Nil blanc au nord du pays.

Les entreprises émiraties – International Holding Company et Jenaan exploitent aujourd'hui plus de 50 000 hectares au Soudan.

Amtaar, difficulté d'exporter les fourrages

La société Amtaar Investment illustre le modèle d'utilisation des terres soudanaises, notamment par les Emirats. Cette coentreprise créée en 2007 entre l'émiratie Jenaan et le gouvernement soudanais exploite 8 000 hectares pour produire de la luzerne dont les coupes mensuelles sont conditionnées sous formes de balles de foin. L'exploitation située à Al Dabbah à 700 km au nord de Port Soudan exporte sa production vers les EAU via Port-Soudan.

Cette luzerne est récoltée sous la forme d'énormes balles transportées grâce à une noria de camions qui arrivent à Port Soudan après deux jours de route. Les balles sont alors mises dans des conteneurs chargés sur les bateaux qui chaque semaine relie le port Khalifa d'Abu Dhabi.

Dès ses débuts Amtaar a rencontré des difficultés et ne cultivait que 15 000 fedans sur les 100 000 de l'exploitation. En cause, le coût du transport par voie terrestre vers Port Soudan distant de 700 km puis par voie maritime vers les EAU. L'entreprise a souffert d'un manque de camions, de conteneurs et de carburant. A l'époque dans les hangars d'Amtaar 20 000 tonnes de luzerne restaient en souffrance. C'est face à ces difficultés qu'est née l'idée de la construction d'un nouveau port.

Aujourd'hui des entreprises du Golfe ont réduit leurs activités⁴ « comme dans le cas des fermes fourragères dans les régions du nord, où il n'y a pas de combats ».

³ L'aide économique au Soudan : le paradoxe des États du Golfe. IFRI, 4 septembre 2024.

⁴ IFRI, Op. cit.

En cause la situation qui s'est dégradée dès 2024 à Port Soudan⁵ : « Les coupures de courant y sont récurrentes, causées par l'incapacité du gouvernement à payer les 3 millions de dollars mensuels de facture. Une somme qui correspond au coût de la barge turque amarrée au sud de la ville pour l'alimenter en électricité. »

Un exportateur témoigne⁶ : « Au début de la guerre, j'avais un stock de gomme arabique destiné à l'export dans un entrepôt au sud de Khartoum. Pour l'en faire sortir, j'ai dû payer des sommes énormes aux Forces de Soutien Rapide ».

« J'ai encore dû payer plusieurs fois dans les régions sous leur contrôle, puis, une fois dans une zone sous le contrôle du gouvernement », loyal à l'armée, « on m'a demandé de payer d'autres taxes », ajoute-t-il.

A Port-Soudan, « les autorités locales m'ont encore demandé de nouvelles taxes et des frais de stockage six fois plus chers qu'avant », poursuit-il.

« Résultat, aujourd'hui je ne peux plus exporter » faute de fonds pour l'acheminement et autres taxes douanières, se désole l'homme d'affaires.

Des stratégies fragilisées

Face aux besoins alimentaires croissants des EAU, un accord a été signé en 2022 avec un consortium composé d'Abou Dhabi Ports Group et Dal Group le plus grand conglomérat soudanais afin d'exploiter 162 000 hectares à Abu Hamad, au nord du pays. Le projet soutenu par le gouvernement des EAU devait comporter la construction d'un port par Abu Dhabi Ports à Abou Hamama distant de 500 km. L'accord prévoyait un investissement de 6 milliards de dollars. Cependant le projet est dénoncé par Khartoum en novembre 2024.

Pour sécuriser l'ensemble de leur filière d'approvisionnement les entreprises des monarchies du Golfe développent également la prise de participation dans des sociétés agro-alimentaires étrangères⁷ tout au long de la chaîne de valeur : « Al Dahra Fagavi en Espagne (aliment du bétail), Al Dahara Oliva au Maroc (huile d'olive), Al Dahra Kohinoor en Inde et au Pakistan (riz), Saudi Minerva au Brésil (viande de bœuf), Saudi Arabian agriculture company G3 au Canada (blé et orge) ».

Les stratégies mises en œuvre sont donc de deux ordres. La première concerne l'externalisation de l'agriculture dans des pays riches en ressources en terre ainsi

⁵ Port-Soudan, capitale de fortune d'un pays déchiré par la guerre. Le Figaro, 16 septembre 2024.

⁶ Au Soudan, la guerre a aussi détruit l'économie. Arab News AFP, 25 février 2024.

⁷ Matthieu Brun 2019, op. cit.

qu'en eau. La seconde concerne la prise de participation dans des entreprises agro-alimentaires ainsi que le contrôle de corridors maritimes. Il reste à évaluer leur pérennité.

L'utilisation de terres par les pays du Golfe au niveau des pays hôtes : Ethiopie, Egypte ou Soudan s'accompagne de résistances paysannes opposées à ces transactions foncières.

Ces conflits d'usage sont également présents en Arizona où les autorités s'opposent aux prélèvements d'eau destinés à la production de luzerne par Al-Dahra sur 1 200 hectares. Dans leur viseur également la société Fondomonte à capitaux saoudiens qui exploite 4 000 hectares.

Cependant, les événements actuels au Soudan et en particulier l'arrêt du projet de construction d'un port à Abou Hammam montrent que la stratégie d'externalisation de la production agricole atteint ses limites notamment du fait des difficultés logistiques.

A ces difficultés se rajoute la rivalité entre les pays du Golfe. Au Soudan, les Emirats et l'Arabie saoudite soutiennent des protagonistes différents.

En 2024, l'IFRI pronostiquait des résultats différents selon l'issue du conflit. Dans le cas d'une victoire totale des Forces armées soudanaises les Émirats verraient toute chance d'aboutissement compromises concernant les projets portuaires à d'Abou Hamama et agricole à Wadi al-Hawad. Par ailleurs, les « Saoudiens chercheront à récupérer les mégaprojets attribués aux Émirats arabes unis dans le passé. » De son côté le Qatar pourrait récupérer le projet d'aménagement du port de Suakin, notamment utilisé pour l'exportation d'animaux.

Dans le cas d'une victoire du camp adverse les Émirats pourraient voir aboutir leurs projets portuaires et agricoles. L'Arabie saoudite devrait se contenter pour sa part « des projets agricoles à long terme produisant la luzerne tellement nécessaire à l'industrie laitière saoudienne », souligne l'IFRI.

La prise de participation

Quant aux prises de participation dans les chaînes de valeur internationales liées aux denrées alimentaires, la tendance se poursuit. Le fonds souverain émirati ADQ souhaite acquérir 35 % de la division semences potagères du français Limagrain. Cependant, ces participations ne préservent pas contre les ruptures d'approvisionnement liées à des tensions sur les chaînes logistiques en cas de crise comme la fermeture de détroits ou de survenue de crises sanitaires telle celle du Covid 19.

Le Qatar en a fait l'amer expérience en 2017 suite au conflit avec l'Arabie saoudite et le blocus terrestre qui s'en est suivi.

La pérennité de cette deuxième stratégie semble incertaine comme note le Centre for Studies and Strategic Foresight : « Les crises géopolitiques et sanitaires fragilisent⁸ les routes commerciales et renforcent les replis nationaux, rendant les pays du Golfe particulièrement vulnérables et leurs approvisionnements erratiques. »

Aussi, chacun de ces pays développe également la construction de silos et d'entrepôts permettant la constitution de stocks capables d'assurer une autonomie de plusieurs mois.

Aujourd'hui aux EAU il est question de fermes verticales telle celle de Bustanica pour la production de légumes et en Arabie saoudite de dessalement massif de l'eau de mer. Une eau au coût trop élevé pour envisager la culture à large échelle de céréales ou de fourrages. La dépendance alimentaire des pays du Golfe reste élevée.

Envisager un autre modèle alimentaire ?

En 2022, une étude du ministère saoudien de la santé révélait que 59 % des habitants souffrent de surpoids ou d'obésité. Situation identique aux Emirats où une récente étude du Lancet, note que les cas de surpoids et d'obésité chez les adultes qui était de 84 % en 2021 devrait être de 94 % d'ici 2050, soit l'un des taux parmi les plus élevés au monde.

Une situation qui devrait amener les pays du Golfe à s'interroger sur leur mode de consommation alimentaire. Celui-ci privilégie les produits d'origine animale exigeant de grandes quantités de fourrages et autres aliments concentrés tels le maïs et le soja).

⁸ Sécurité alimentaire : ambitions, paradoxes et stratégies des pays du Golfe. Centre for Studies and Strategic Foresight (CEP). 15 décembre 2025. <https://agriculture.gouv.fr/securite-alimentaire-ambitions-paradoxes-et-strategies-des-pays-du-golfe>